

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 11 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 mai à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Saône s'est réuni à la Salle de Conseil, sous la présidence d'Éric BELLOT, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été dûment transmis aux conseillers municipaux le 4 mai 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Présents : Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Florian JEDYNK, Florence GAGNEUR, Michel ROULLIAT, Anne MOREL, Yves ARTETA, Gérard PLAISANTIN, Nicole MESSEGUE, Philippe JUSTE, Alain LABAT, Véronique CHIAVAZZA, Nasser MESSAÏ, Claire AZEMA, Kamal DJEMAA, Isabelle BOGAS, Nicolas PASTY, Leïla BEN MAHFOUD, Patrick SAILLOT, Christophe BRUNETTON, Gisèle COIN, Patrick RACHAS.

Excusés ayant remis pouvoir : Roger PEDOJA pour Eva ARTETA-CRISTIN ; Odile BALTHAZARD pour Anne MOREL ; Jérôme JARDIN pour Séverine DEJOUX ; Guillemette DEBORDE pour Gisèle COIN.

Absent excusé :

Absente : Nelly NAVARRO TACHON.

A été nommé secrétaire : Florian JEDYNK.

Objet : Décisions prises par le Maire sur la base de l'article L 2122-22 du CGCT

Auteur : Carine Vivier

Rapporteur : Eric BELLOT

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations reçues du Conseil Municipal :

Délégations	Actions datées
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant < au seuil et leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du crédit initial > à 5 %	- Attribution du marché 2023-02 relatif à l'entretien des espaces publics pour la commune de Neuville-sur-Saône à l'entreprise Brigade Nature pour un montant de 27 480€ TTC par an (renouvelable deux fois) ; - Attribution du marché 2022-08 relatif à la réalisation d'un diagnostic de l'offre culturelle de spectacle vivant sur le territoire du val de Saône accompagné de préconisations concrètes concernant la mise en œuvre d'un nouvel projet culturel international à l'entreprise Neorizons, pour un montant de 13 975,38 € TTC (durant 20 semaines) ; - Attribution du marché 2022-04 relatif à la fourniture et livraison de produits d'entretien et d'hygiène pour la commune et le CCAS et Neuville-sur-Saône à l'entreprise FCH, pour un montant de 89 999 € TTC par an (renouvelable 3 ans) ; - Attribution du marché 2023-03 relatif à la téléphonie mobile pour la commune et le CCAS de Neuville-sur-Saône à SFR, pour un montant de 5 968,80 € TTC (pour une durée de 4 ans) ; - Acquisition d'un fourgon propulsion électrique

	d'occasion, de type Fiat Ducato, année modèle 2022, 149 km avec reprise d'un véhicule hors d'usage auprès de la société SOC DES GRANDS GARAGES D'Auvergne : prix 33 662.76€ € TTC, aides gouvernementales et reprise déduites ; - Acquisition de deux voitures particulières d'occasion de type Clio (Essence et bicarburation GPL) années 2020 et 2021 avec reprise d'un véhicule auprès de la société Renault Retail Group à Rillieux : prix total 31 223€ TTC reprise déduite.
Délivrance et reprise concessions cimetière	- 1 vente de columbarium pour la somme de 335€ - 2 ventes de nouvelles concessions pour la somme de 1 710€ - 4 renouvellements de concessions pour la somme de 2 655€

Le Conseil est invité à prendre acte de ces décisions.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VU l'article L2122-22 code général des collectivités territoriales,

DECIDE

- **de prendre acte des décisions** prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations reçues du Conseil Municipal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 11 mai 2023

**Le secrétaire,
Florian JEDYNAK.**

**Le Maire,
Eric BELLOT.**




Acte rendu exécutoire après

- Télétransmission en Préfecture le 17/05/2023
- Publication par voie électronique le 17/05/2023